

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1660**20 novembre 2002****SOMMAIRE**

ABN AMRO Valurent Investment Advisory (Luxembourg) S.A., Luxembourg-Kirchberg	79642	Compagnie Financière d'Investissements Industriels, S.à r.l., Luxembourg	79671
Acta Priv S.A., Mersch	79659	Cosmopolitan Transactions S.A.	79665
Acts Luxembourg S.A., Luxembourg	79679	CSC Computer Sciences S.A., Luxembourg	79651
Alain Afflelou International S.A., Luxembourg	79659	Dakota S.A.H., Luxembourg	79637
An der Scheier, S.à r.l., Mersch	79658	Danlux Constructions, S.à r.l., Munsbach	79663
Anco Holding S.A., Luxembourg	79679	De Fidderer, S.à r.l., Kahler	79664
Annalisa S.A., Luxembourg	79644	Distrimarch S.A., Bertrange	79661
Ardexco S.A.H., Luxembourg	79678	Distrimarch S.A., Bertrange	79661
Aroka Holding S.A., Luxembourg	79635	Distrimarch S.A., Bertrange	79661
Arsdorf, S.à r.l., Mersch	79660	Duotrans, S.à r.l., Munsbach	79663
Artist Innovative Management S.A., Luxembourg	79661	Espace Retouche, S.à r.l., Luxembourg	79663
Aston Office Parc S.A., Mersch	79659	Espacio S.A., Mersch	79660
Aston Office Platform S.A., Mersch	79659	Eurobakkers Luxembourg S.A., Luxembourg	79643
ATS Holdings S.A., Luxembourg	79665	Euroluxcargo S.A., Luxembourg	79679
ATS Holdings S.A., Luxembourg	79665	European Business Consultant, S.à r.l., Bereldange	79662
ATS Holdings S.A., Luxembourg	79666	European Telecom Luxembourg S.A., Luxembourg	79642
ATS Holdings S.A., Luxembourg	79666	European Telecom Luxembourg S.A., Luxembourg	79642
ATS Holdings S.A., Luxembourg	79666	Excell Life International S.A., Luxembourg	79673
AVP S.A., Luxembourg	79638	Expertsoft Systems, S.à r.l., Munsbach	79665
Balu Holding S.A., Luxembourg	79678	Exulence Capital Management S.A., Luxembourg	79644
Banyan S.A., Luxembourg	79653	Finag Estate, S.à r.l., Mersch	79660
Bijouterie Millennium, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	79679	G.M.L. FIN S.A., Luxembourg	79667
Buerglenster, S.à r.l., Bourglinster	79663	Garantidata International S.A., Luxembourg	79638
Bunker Lux S.A., Luxembourg	79639	Garantidata International S.A., Luxembourg	79638
C.D.P. S.A., Mersch	79661	Global Offshore S.A., Luxembourg	79641
C.H.O.G. S.A., Luxembourg	79657	Granata S.A., Luxembourg	79674
CFL Evasion S.A., Luxembourg	79675	Granata S.A., Luxembourg	79674
CFL Immo S.A., Luxembourg	79679	Guineu Immobiliers S.A., Luxembourg	79671
Chasseur Robert S.A., Differdange	79650	H & H S.A., Luxembourg	79644
City Investment S.A., Luxembourg	79645	Hofra-Lux, S.à r.l., Merttert	79660
City Investment S.A., Luxembourg	79645	Holcim Participations S.A., Luxembourg	79674
Claridge, S.à r.l., Mersch	79662	Holdfin S.A., Luxembourg	79673
Clifford Investments S.A., Luxembourg	79657	Immo Trading Concept S.A., Luxembourg	79680
CM Ventures, S.à r.l., Luxembourg	79664	Immotrans S.A., Pontpierre	79663
CM Ventures, S.à r.l., Luxembourg	79664	Intangible Holdings S.A., Luxembourg	79635
COMPAS, S.à r.l., Computer, Architecture and Services, Luxembourg	79662	Intangible Holdings S.A., Luxembourg	79635
Cofidiar, S.à r.l., Mersch	79659		

Intangible Holdings S.A., Luxembourg	79635	Société de Participation Financière Dalmine Holding S.A., Luxembourg	79672
International Vehicles Trading, S.à r.l., Luxembourg	79663	Société Nationale des Chemins de Fer Luxembourgeois, Luxembourg	79676
IT Investments Holding, S.à r.l., Luxembourg	79636	Société Nationale des Chemins de Fer Luxembourgeois, Luxembourg	79676
IT Investments Holding, S.à r.l., Luxembourg	79636	Sterling International Ventures S.A., Luxembourg	79644
IT Investments Holding, S.à r.l., Luxembourg	79636	Sterling International Ventures S.A., Luxembourg	79644
Jewels Manufacturing S.A., Luxembourg	79678	Sumala S.A., Luxembourg	79640
Joint Bearings Trust S.A.H., Luxembourg	79637	Sumala S.A., Luxembourg	79640
Lux-Bagages, S.à r.l., Luxembourg	79664	Sumala S.A., Luxembourg	79640
Lux-Parachini, S.à r.l., Schuttrange	79662	Sumala S.A., Luxembourg	79640
Luxdynamic S.A., Luxembourg	79668	Sumala S.A., Luxembourg	79640
Mannelli Electronics S.A., Bertrange	79678	Sumala S.A., Luxembourg	79656
Maroquinerie du Passage, S.à r.l., Bertrange	79665	Sumala S.A., Luxembourg	79664
Millenium S.A., Bertrange	79678	Taki-Tala, S.à r.l., Luxembourg	79676
Monnet Professional Services, S.à r.l., Münsbach	79645	Telemarket S.A., Luxembourg	79673
Net World Capital S.A.H., Luxembourg	79638	Temarlux S.A., Luxembourg	79673
Oregon Financière S.A., Luxembourg	79641	Temarlux S.A., Luxembourg	79637
Overly Europe, S.à r.l., Luxembourg	79667	Thor Investments Holding S.A., Luxembourg	79658
Padus S.A., Luxembourg	79636	Tomkins Overseas Holdings, S.à r.l., Luxembourg	79668
Padus S.A., Luxembourg	79636	Torcello S.A., Luxembourg	79641
Padus S.A., Luxembourg	79650	Tower Management Company S.A., Luxembourg	79672
Parsutel S.A., Luxembourg	79650	Toyfin S.A., Luxembourg	79665
Partex International S.A., Luxembourg	79672	TRAGEC, S.à r.l., Travaux de Génie Civil, Mersch	79657
(Le) Peigne en Or, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	79660	Trans Print S.A., Luxembourg	79658
PL S.A., Luxembourg	79634	Trans Print S.A., Luxembourg	79677
Quick Point, S.à r.l., Mersch	79662	Triade Holding S.A., Luxembourg	79653
Red Tower S.A., Luxembourg	79668	Uppspretta Icelandic Capital Venture S.A., Luxembourg	79656
Rhein Trans, S.à r.l., Wasserbillig	79664	Uppspretta Icelandic Capital Venture S.A., Luxembourg	79671
Rupert Foundation S.A., Luxembourg	79641	Valiant Finance S.A., Luxembourg	79668
S.E.I.P.P. S.A., Société d'Etudes et d'Industrialisation de Procédés et Prototypes, Luxembourg	79674	Visualsound S.A., Luxembourg	79672
Sanbiagio S.A., Luxembourg	79673	Willy S.A.H., Luxembourg	79651
Sefipar S.A.H., Luxembourg	79651	Wiretel International S.A., Luxembourg	79652
Sestante S.A., Luxembourg	79639	Wiretel International S.A., Luxembourg	79639
Sibad International S.A., Luxembourg	79672	Xantia Finance S.A., Luxembourg	
Sif Holding S.A., Luxembourg	79671		
Simex Sport International S.A., Luxembourg	79671		

PL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 85.694.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue extraordinairement le 15 octobre 2002

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de PL S.A. (la «société»), tenue extraordinairement, il a été décidé comme suit:

- d'accepter la démission de M. Simon Paul de sa fonction d'administrateur et ce avec effet immédiat;
- d'accepter la démission de M. Teunis Akkerman de sa fonction d'administrateur et ce avec effet immédiat;
- de donner décharge aux administrateurs pour l'exercice de leur mandat jusqu'à ce jour;
- de nommer LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. ayant son siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, en qualité d'administrateur de la société avec effet immédiat;
- de nommer TCG GESTION S.A. ayant son siège au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, en qualité d'administrateur de la société avec effet immédiat;
- d'autoriser le Conseil d'Administration à déléguer ses pouvoirs de gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion, à M. Denis Le Vasseur, qui pourra engager la société par sa seule signature.

Luxembourg, le 15 octobre 2002.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. / TCG GESTION S.A.

Administrateurs

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2002, vol. 575, fol. 53, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77411/710/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2002.

**AROKA HOLDING S.A., Société Anonyme,
(anc. INDOSUEZ MANagements SERVICES S.A.).**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 59.368.

Constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 20 mai 1997, publié au Mémorial C numéro 466 du 27 août 1997, dont les statuts ont été modifiés aux termes d'un acte reçu par Maître Francis Kessler, prénommé, en date du 30 septembre 1999, publié au Mémorial C numéro 926 du 6 décembre 1999, dont le capital social de la société est fixé à trente et un mille euros (€ 31.000,-), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale.

—
DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte reçu par Maître Francis Kessler, de résidence à Esch-sur-Alzette en date du 10 octobre 2002, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 16 octobre 2002, volume 882, folio 44, case 9, que la société anonyme dénommée AROKA HOLDINGS S.A. (anc. INDOSUEZ MANagements SERVICES S.A.), avec siège social à L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B numéro 59.368, a été dissoute par décision de l'actionnaire unique, lequel a déclaré que le passif de la société a été apuré et qu'il n'existe plus de passif et que la liquidation de la société peut être considérée comme définitivement clôturée, que les livres et documents de la société seront conservés à l'ancien siège social de la société, pendant cinq (5) ans.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 17 octobre 2002.

F. Kessler.

(77171/219/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

INTANGIBLE HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 68.128.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2002, vol. 575, fol. 65, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

D. C. Oppelaar.

(77172/724/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

INTANGIBLE HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 68.128.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2002, vol. 575, fol. 65, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

D. C. Oppelaar.

(77175/724/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

INTANGIBLE HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 68.128.

EXTRAIT

Après avoir pris connaissance du bilan au 31 décembre 2000 adopté par l'Assemblée Générale Ordinaire ajournée en date du 11 octobre 2002 et en se référant à l'article 100 de la loi fondamentale sur les sociétés commerciales, l'Assemblée Générale décide de ne pas procéder à une dissolution de la Société, mais de continuer les opérations nonobstant la situation économique et financière de la société et la perte dépassant la moitié du capital social.

Luxembourg, le 11 octobre 2002.

D. C. Oppelaar.

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2002, vol. 575, fol. 65, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77182/724/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

PADUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 56.844.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 15 octobre 2002, vol. 575, fol. 52, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultats reportés	(45.773,38 USD)
- Perte de l'exercice.	(32.276,06 USD)
- Report à nouveau	(78.049,44 USD)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(77185/693/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

PADUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 56.844.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 15 octobre 2002, vol. 575, fol. 52, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultats reportés	(78.049,44 USD)
- Perte de l'exercice.	(76.921,19 USD)
- Report à nouveau	(154.970,63 USD)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(77186/693/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

IT INVESTMENTS HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 70.476.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2002, vol. 575, fol. 65, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

D. C. Oppelaar.

(77187/724/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

IT INVESTMENTS HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 70.476.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2002, vol. 575, fol. 65, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

D. C. Oppelaar.

(77190/724/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

IT INVESTMENTS HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 70.476.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2002, vol. 575, fol. 65, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

D. C. Oppelaar.

(77192/724/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

79637

DAKOTA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 64.376.

—
DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg), en date du 26 septembre 2002, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 1^{er} octobre 2002, vol. 871, fol. 59, case 9, que la société anonyme DAKOTA S.A., ayant son siège social à Luxembourg 69, route d'Esch, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 64.376, constituée suivant acte notarié en date du 11 mai 1998, publié au Mémorial C numéro 548 du 28 juillet 1998, dont les statuts de la Société ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue sous seing privé, en date du 13 mars 2001, publié au Mémorial C numéro 1002 du 14 novembre 2001, au capital social de trois cent quatre mille huit cent quatre-vingt-dix-huit euros et trois cents (304.898,03 EUR), divisé en deux mille (2.000) actions sans désignation de valeur nominale, intégralement libérées, a été dissoute et liquidée par le fait d'une décision de l'actionnaire unique, réunissant entre ses mains la totalité des actions de la société anonyme DAKOTA S.A., prédésignée.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 16 octobre 2002.

J.-J. Wagner

(77174/239/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

JOINT BEARINGS TRUST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 66.190.

—
DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg), en date du 26 septembre 2002, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 1^{er} octobre 2002, vol. 871, fol. 59, case 8, que la société anonyme JOINT BEARINGS TRUST S.A., ayant son siège social à Luxembourg 69, route d'Esch, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 66.190, constituée suivant acte notarié en date du 10 septembre 1998, publié au Mémorial C numéro 843 du 19 novembre 1998, dont les statuts de la Société ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue sous seing privé, en date du 3 juillet 2000, publié au Mémorial C numéro 996 du 29 juin 2002, au capital social de soixante et un mille neuf cent soixante-treize euros et trente-huit cents (61.973,38 EUR), divisé en mille (1.000) actions sans désignation de valeur nominale, intégralement libérées, a été dissoute et liquidée par le fait d'une décision de l'actionnaire unique, réunissant entre ses mains la totalité des actions de la société anonyme JOINT BEARINGS TRUST S.A., prédésignée.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 16 octobre 2002.

J.-J. Wagner.

(77176/239/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

THOR INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 76.495.

—
DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg), en date du 24 septembre 2002, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 26 septembre 2002, volume 871, folio 58, case 2, que la société anonyme holding THOR INVESTMENTS HOLDING S.A., ayant son siège social à L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 76.495, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 9 juin 2000 publié au Mémorial C numéro 775 du 23 octobre 2000, au capital social de quatre millions de couronnes islandaises (4.000.000,- ISK) représenté par quarante mille (40.000) actions d'une valeur nominale de cent couronnes islandaises (100,- ISK) chacune, a été dissoute et liquidée par le fait d'une décision de l'actionnaire unique, réunissant entre ses mains la totalité des actions de la société anonyme THOR INVESTMENTS HOLDING S.A., prédésignée.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 15 octobre 2002.

J.-J. Wagner.

(77179/239/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

79638

AVP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 76.221.

—
DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg), en date du 24 septembre 2002, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 26 septembre 2002, volume 871, folio 58, case 1, que la société anonyme holding AVP S.A., ayant son siège social à L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 76.221, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 28 avril 2000 publié au Mémorial C numéro 733 du 6 octobre 2000, au capital social de trente-cinq mille dollars des Etats-Unis (35.000,- USD) représenté par dix-sept mille cinq cent (17.500) actions d'une valeur nominale de deux dollars des Etats-Unis (2,- USD) chacune, a été dissoute et liquidée par le fait d'une décision de l'actionnaire unique, réunissant entre ses mains la totalité des actions de la société anonyme AVP S.A., prédésignée.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 15 octobre 2002.

J.-J. Wagner.

(77180/239/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

NET WORLD CAPITAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 71.988.

—
DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg), en date du 24 septembre 2002, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 26 septembre 2002, vol. 871, fol. 57, case 12, que la société anonyme holding NET WORLD CAPITAL S.A., ayant son siège social à L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider, inscrite au registre de commerce et des sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 71988, constituée sous le nom de PROLAB S.A. suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 14 octobre 1999 publié au Mémorial C numéro 952 du 13 décembre 1999, dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 29 décembre 2000 publié au Mémorial C numéro 676 du 25 août 2001, au capital social de trois cent soixante-quinze mille couronnes danoises (375.000,- DKK) représenté par trois mille sept cent cinquante (3.750) actions d'une valeur nominale de cent couronnes danoises (100,- DKK) chacune, a été dissoute et liquidée par le fait d'une décision de l'actionnaire unique, réunissant entre ses mains la totalité des actions de la société anonyme NET WORLD CAPITAL S.A., prédésignée.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 15 octobre 2002.

J.-J. Wagner.

(77181/239/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

GARANTIDATA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 67.034.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2002, vol. 575, fol. 51, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Signature.

(77207/760/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

GARANTIDATA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 67.034.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2002, vol. 575, fol. 51, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Signature.

(77209/760/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

SESTANTE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 60.743.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 15 octobre 2002, vol. 575, fol. 52, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés	- 168.284,06 CHF
Perte de l'exercice 2001	- 355.846,10 CHF
Report à nouveau	- 524.130,16 CHF

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(77188/693/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

XANTIA FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 61.703.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 15 octobre 2002, vol. 575, fol. 52, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés	7.721,14 EUR
Bénéfice de l'exercice	1.225.960,26 EUR
./ Affectation à la réserve légale	- 26,33 EUR
./ Distribution des dividendes	- 1.217.915,53 EUR *
Report à nouveau	15.739,54 EUR

* suivant décision du conseil d'administration des 10 juillet 2001 et 15 octobre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(77189/693/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

BUNKER LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 69.591.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires
qui s'est tenue de façon extraordinaire en date du 15 avril 2002*

Il résulte du procès-verbal de cette assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue de manière extraordinaire qu'à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes ont été prises:

1. Les comptes annuels et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000 sont approuvés;
2. la perte de l'exercice 2000 est reportée à l'exercice 2001;
3. Par vote spécial, décharge est accordée à chacun des administrateurs ainsi qu'au commissaire aux comptes, pour l'exécution de leur mandat et gestion pour l'exercice se clôturant au 31 décembre 2000;
4. L'Assemblée prend acte de la démission de l'administrateur Monsieur André Mathieu et lui accorde décharge pour l'exercice de son mandat au 12 mars 2002 et nomme Monsieur Philippe Janssens demeurant professionnellement à Luxembourg comme nouvel administrateur afin d'achever le mandat d'administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 16 avril 2002.

Pour extrait conforme

BUNKER LUX S.A.

Signature

L'administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2002, vol. 575, fol. 66, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77198/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

SUMALA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 49.364.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 15 octobre 2002, vol. 575, fol. 52, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés	219.397,- LUF
Bénéfice de l'exercice	1.919.559,- LUF
./ Affectation à la réserve légale	- 93.000,- LUF
Report à nouveau	<u>2.045.956,- LUF</u>

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(77194/693/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

SUMALA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 49.364.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 15 octobre 2002, vol. 575, fol. 52, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés	2.045.956,- LUF
Bénéfice de l'exercice	1.077.744,- LUF
Report à nouveau	<u>3.123.700,- LUF</u>

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(77195/693/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

SUMALA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 49.364.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 15 octobre 2002, vol. 575, fol. 52, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés	77.434,50 EUR
Bénéfice de l'exercice	32.562,78 EUR
./ Affectation à la réserve légale	- 26,33 EUR
Report à nouveau	<u>109.970,95 EUR</u>

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(77197/693/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

SUMALA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 49.364.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 15 octobre 2002, vol. 575, fol. 52, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés	- 21.089,- LUF
Bénéfice de l'exercice	252.486,- LUF
./ Affectation à la réserve légale	- 12.000,- LUF
Report à nouveau	<u>219.397,- LUF</u>

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(77191/693/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

TOWER MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 48.469.

—
Modification suivante au registre de la Société TOWER MANAGEMENT COMPANY S.A. registre de commerce Luxembourg B 48 469:

Monsieur Charles Biedermann est à omettre du conseil d'administration et Monsieur Marc Hauser est à enregistrer en tant que nouvel administrateur avec effet le 5 juillet 2002.

Luxembourg, le 17 octobre 2002.

Pour TOWER MANAGEMENT COMPANY S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2002, vol. 575, fol. 66, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77193/014/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

OREGON FINANCIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 82.091.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2002, vol. 575, fol. 60, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(77204/793/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

GLOBAL OFFSHORE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 34.671.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2002, vol. 575, fol. 60, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(77205/793/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

RUPERT FOUNDATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 9.283.

—
Le bilan au 31 mars 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2002, vol. 574, fol. 100, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour RUPERT FOUNDATION S.A.

BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE S.A.

Signature

(77214/534/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

EUROPEAN TELECOM LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 50.631.

Le bilan de la société au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2002, vol. 575, fol. 60, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(77208/793/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

EUROPEAN TELECOM LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 50.631.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par le Conseil d'administration qui s'est tenu par voie circulaire le 15 juin 2002 que:
- Le siège social de la société a été transféré du 21-25, Allée Scheffer, L-2419 Luxembourg vers le 3, rue du Fort Rheinsheim, L-2419 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2002.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2002, vol. 575, fol. 60, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77213/793/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

ABN AMRO VALURENTE INVESTMENT ADVISORY (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg-Kirchberg, 46, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 57.547.

L'an deux mille deux, le onze octobre.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société Anonyme ABN AMRO VALURENTE INVESTMENT ADVISORY (LUXEMBOURG) S.A., établie et ayant son siège social à L-1855 Luxembourg, 46, avenue J.-F. Kennedy,

inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg section B numéro 57.547, constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant en date du 24 décembre 1996, publié au Mémorial C, numéro 164 du 4 avril 1997.

Le capital social a été converti en euros aux termes d'une assemblée extraordinaire tenue en date du 1^{er} janvier 1999, dont un extrait a été publié au Mémorial C numéro 212 du 27 mars 1999.

La séance est ouverte à 11.30 heures sous la présidence de Monsieur Chris Stuart Sinclair, Fund Administration Manager, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Kheira Monaco, Financial Accountant, demeurant à Rombas (France).

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Mademoiselle Nathalie Chilla, Legal and Compliance Officer, demeurant à Luxembourg.

Le président expose ensuite:

1-. Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que toutes les actions sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

La dite liste de présence portant les signatures des actionnaires présents ou représentés, restera annexée au présent procès-verbal avec les procurations, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

2.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

a) Décision de dissoudre et de mettre en liquidation la société;

b) Décision de nommer ABN AMRO INVESTMENT FUNDS S.A. en tant que liquidateur et détermination de ses pouvoirs;

c) Décision de nommer le commissaire aux comptes, savoir, ERNST & YOUNG Luxembourg, commissaire-vérificateur, avec la mission de vérifier le rapport à établir par le liquidateur.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de fixer le nombre de liquidateur à un (1).

Est nommé liquidateur:

ABN AMRO INVESTMENT FUNDS S.A., établie et ayant son siège social à L-1855 Luxembourg-Kirchberg, 46, avenue J.-F. Kennedy.

L'assemblée confère au liquidateur les pouvoirs les plus étendus et notamment ceux prévus par les articles 144 et suivants de la loi concernant les sociétés commerciales, sans qu'il ait à recourir à une autorisation particulière de l'assemblée générale.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et il peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires.

Il est spécialement autorisé à vendre de gré à gré tout l'actif immobilier de la société, d'encaisser le prix de vente et de renoncer au privilège du vendeur et à l'action résolutoire.

Il engage la société moyennant sa seule signature.

Troisième résolution

L'assemblée nomme comme commissaire vérificateur, le commissaire aux comptes de la société, ERNST & YOUNG Luxembourg, établie et ayant son siège social à Luxembourg avec la mission de vérifier le rapport à établir par le liquidateur, ABN AMRO INVESTMENTS FUNDS S.A, sus-mentionné.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. Stuart Sinclair, K. Monaco, N. Chilla, F. Kessler

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 16 octobre 2002, vol. 882, fol. 44, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 18 octobre 2002.

F. Kessler.

(77206/219/67) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

EUROBAKERS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 60.891.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en date du 17 octobre 2002 que:

Les mandats des administrateurs et du Commissaire aux Comptes ayant expiré, l'assemblée a décidé à l'unanimité des voix de nommer aux fonctions d'administrateurs pour une période renouvelable de six ans: M. Marc Schintgen, ingénieur commercial SOLVAY, résidant 2, rue Rézefelder, L-5876 Hesperange; ALPHA MANAGEMENT SERVICES S.A., société anonyme, 1, rue Goethe, L-1637 Luxembourg; Mme Ingrid Hoolants, administrateur de sociétés, résidant 2, rue des Prés, L-5692 Elvange; Mme Sylvie Allen-Petit, administrateur de sociétés, résidant 5, rue de Dalheim, L-5898 Syren; et de nommer ensuite à l'unanimité des voix aux fonctions de Commissaire aux Comptes, la société ALPHA EXPERT S.A., société anonyme, 1, rue Goethe, L-1637 Luxembourg.

Les mandats des nouveaux administrateurs et du nouveau Commissaire aux Comptes viendront immédiatement à échéance à l'issue de l'assemblée générale statutaire des actionnaires qui se tiendra en l'an 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2002.

Pour la société

TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

Le domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2002, vol. 575, fol. 68, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77295/805/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

STERLING INTERNATIONAL VENTURES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 74.236.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2002, vol. 575, fol. 69, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Signature

(77210/760/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

STERLING INTERNATIONAL VENTURES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 74.236.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2002, vol. 575, fol. 69, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Signature

(77211/760/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

EXULENCE CAPITAL MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 74.350.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2002, vol. 575, fol. 69, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Signature

(77212/760/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

H & H S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 78.774.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2002, vol. 574, fol. 100, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour H & H S.A.

BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE S.A.

Signature

(77215/534/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

ANNALISA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 64.338.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 15 octobre 2002, vol. 575, fol. 52, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés	- 142.057,32 EUR
Perte de l'exercice 2001	- 57.310,15 EUR
Report à nouveau	- 199.367,47 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(77228/693/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

CITY INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 83.691.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg, le 14 octobre 2002 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivante statuant sur les comptes au 31 décembre 2002.

Décharge pleine et entière leur a été accordée.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2002, vol. 575, fol. 52, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77227/693/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

CITY INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 83.691.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 15 octobre 2002, vol. 575, fol. 52, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

AFFECTATION DU RESULTAT

Report à nouveau - 3.076,59 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(77229/693/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

**MONNET PROFESSIONAL SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Société Anonyme).**

Registered office: L-5366 Münsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 87.738.

In the year two thousand and two on the seventh of October.

Before us Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of MONNET PROFESSIONAL SERVICES S.A., société anonyme, with registered office at 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, inscribed in the Luxembourg Trade and Company Register, section B under number 87.738 (hereafter referred to as the «Company»), incorporated by deed of the undersigned notary on 31 May 2002, published in the Mémorial, Recueil C N° 1234 of August 22, 2002.

The meeting was chaired by Miss Rachel Uhl, jurist, residing at Kédange, France.

The chairman appointed as secretary and the meeting elected as scrutineer Mr Hubert Janssen; jurist, residing at Torgny, Belgium.

The chairman declared and requested the notary to act

I. That the sole shareholder is present or represented and the number of its shares is shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxy will be registered with this minute.

II. As appears from the said attendance list, all the shares issued representing together the entire share capital of the Company, presently fixed at thirty-two thousand Euro (€ 32,000.-) are present or represented at the present general meeting so that the meeting can validly decide on all items of its agenda.

III. The agenda of the meeting is the following:

1. Acceptance of the resignation of the members of the board of directors and of the statutory auditor.
2. Discharge to the members of the board of directors and statutory auditor.
3. Change of the legal form of the Company from that of a joint stock company into that of a private limited liability company.
4. Decrease of the Company's share capital from thirty-two thousand Euro (€ 32,000.-) to twelve thousand four hundred Euro (€ 12,400.-).
5. Subsequent restatement of the Company's bylaws.
6. Appointment of a company manager.
7. Transfer of the Company's registered office.
8. Miscellaneous.

After the foregoing has been approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The general meeting resolves to accept the resignation of the members of the board of directors and of the statutory auditor.

Second resolution

The general meeting resolves to grant discharge to the members of the board of directors and statutory auditor for the exercise of their mandate until the date hereof.

Third resolution

The general meeting resolves to change the legal form of the Company from that of a joint stock company into that of a private limited liability company without changing its legal personality.

Fourth resolution

The general meeting resolves to decrease the Company's share capital from thirty-two thousand Euro (€ 32,000.-) to twelve thousand four hundred Euro (€ 12,400.-) by cancellation of one hundred ninety six (196) shares and reimbursement of their nominal value to the sole shareholder.

Fifth resolution

The general meeting decides after the foregoing to restate the bylaws of the Company in order to adapt them to the new legal form. They will henceforth have the following content:

Art. 1. There exists a private limited liability company, which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of association (hereafter the «Articles»), which specify in the articles 7, 10, 11 and 14 the exceptional rules applying to one member companies.

Art. 2. The Company's object is the execution of any domiciliation services. The Company may especially invest in participations in any company exercising similar or complementary activities.

Generally, the Company may exercise any operation it deems useful to the realization and development of its object. The above enumeration must be interpreted in the most extensive manner.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The Company will have the name MONNET PROFESSIONAL SERVICES.

Art. 5. The registered office of the Company is established in Münsbach (municipality of Schuttrange).

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. The share capital is fixed at twelve thousand four hundred Euros (€ 12,400.-) represented by one hundred and twenty-four (124) shares with a nominal value of one hundred Euros (€ 100.-) each.

Art. 7. The capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by a decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 14 of the Articles.

Art. 8. Each share entitles to a fraction of the Company's assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 9. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable. In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

Art. 11. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

Art. 12. The Company is managed by one or several managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) may be dismissed ad nutum.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two members of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate all or part of his powers to one or several ad hoc agents. The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented. Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meetings.

Any and all managers may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

Art. 13. The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Art. 14. The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespective of the number of shares, which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three-quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Art. 15. The Company's financial year starts on the first of July and ends on the thirtieth of June of the following year.

Art. 16., At the end of each financial year, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profit of the Company is allocated to the legal reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

The balance of the net profit may be distributed to the shareholder(s) in proportion to his/their shareholding in the Company.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may proceed to the payment of an advance dividend, in accordance with the conditions fixed by the Law. The board will determine the amount and date of payment of such advance.

Art. 18. At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Art. 19. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Sixth resolution

The general meeting resolves to appoint as sole manager of the Company MONNET MANAGEMENT, société anonyme, with registered office at 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

Seventh resolution

The general meeting resolves to transfer the Company's registered office from its present address to 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5366 Münsbach.

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the presently stated shareholders' meeting are estimated at approximately one thousand Euro (€ 1,000.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg. On the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their Surnames, Christian names, civil status and residences, the members of the office signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille et deux, le sept octobre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MONNET PROFESSIONAL SERVICES S.A., avec siège social à 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 87.738 (ci-après la «Société»), constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 31 mai 2002, publié au Mémorial, Recueil C N° 1234 du 22 août 2002.

L'assemblée est présidée par Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant à Kédange, France.

Monsieur le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Hubert Janssen; juriste, demeurant à Torgny, Belgique.

Monsieur le président déclare et prie le notaire d'acter:

I. Que l'unique actionnaire est présent ou représenté et le nombre d'actions qu'il détient est renseigné sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste de présence, ainsi que la procuration, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Qu'il appert de cette liste de présence que la totalité des actions émises, représentant ensemble l'intégralité du capital social actuellement fixé à trente deux mille Euro (€ 32.000,-) sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à son ordre du jour.

III. Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Acceptation de la démission des membres du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Décharge aux membres du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
3. Modification de la forme juridique de la société de celle d'une société anonyme en celle d'une société à responsabilité limitée.
4. Réduction du capital social de la Société de trente deux mille Euro (€ 32.000,-) à douze mille quatre cents Euro (€ 12.400,-).
5. Reformulation subséquente des statuts.
6. Nomination d'un gérant.
7. Transfert du siège social.
8. Divers.

L'assemblée générale, après avoir valablement délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'accepter la démission des membres du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'accorder décharge aux membres du conseil d'administration et du commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'à la date de la présente.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de modifier la forme juridique de la Société sans changement de sa personnalité juridique de celle d'une société anonyme en celle d'une société à responsabilité limitée.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide en conséquence de ce qui précède, de reformuler les statuts de la Société pour les adapter à la nouvelle forme juridique et leur conférer désormais la teneur suivante:

Art. 1^{er}. Il existe une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «la Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «la Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après «les Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Art. 2. La Société a pour objet l'exécution tous services de domiciliation. La Société pourra notamment prendre des participations dans toutes sociétés exerçant des activités similaires ou complémentaires.

D'une manière générale, la Société peut effectuer toute opération qu'elle jugera utile à la réalisation et au développement de son objet social. L'énumération qui précède doit être interprétée de la façon la plus large. D'une manière générale, la Société peut effectuer toute opération qu'elle jugera utile à la réalisation et au développement de son objet social. L'énumération qui précède doit être interprétée de la façon la plus large.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société a comme dénomination MONNET PROFESSIONAL SERVICES.

Art. 5. Le siège social est établi à Münsbach (commune de Schuttrange).

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille quatre cents Euro (€ 12.400,-) représenté par cent vingt-quatre (124) parts sociales d'une valeur nominale de cent Euro (€ 100,-) chacune.

Art. 7. Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Art. 11. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) a(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La société est valablement engagée par la signature de son gérant unique et en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux membres du conseil de gérance.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer la totalité ou une partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance sont adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil par conférence call par téléphone ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que tous les gérants participant au conseil puissent se comprendre mutuellement. Dans ce cas, le ou les gérants concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 14. L'associé unique exerce tous pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quelque soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 15. L'année sociale commence le premier juillet et se termine le trente juin de l'année suivante.

Art. 16. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 17. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution de la réserve légale, jusqu'à ce que celle-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes suivant les conditions définies par la loi. Il déterminera le montant ainsi que la date de paiement de ces acomptes.

Art. 18. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Sixième résolution

L'assemblée générale décide de nommer MONNET MANAGEMENT, société anonyme, avec siège social à 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg comme gérant unique de la Société.

Septième résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège de la Société de son adresse actuelle à 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5366 Münsbach.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de la présente assemblée générale extraordinaire à environ mille Euro (€ 1.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: R.Uhl - H. Janssen - J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2002, vol. 136S, fol. 68, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2002.

J. Elvinger.

(77234/211/287) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

CHAUSSEUR ROBERT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4599 Differdange, 42-47, rue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 67.829.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2002, vol. 575, fol. 67, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Signature

Administrateur-délégué

(77216/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

PARSUTEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 11.337.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2002, vol. 574, fol. 100, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour PARSUTEL S.A.

Signature

(77217/534/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

PADUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 56.844.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg, le 14 octobre 2002 a renouvelé le mandat des administrateurs jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivante statuant sur les comptes du 31 décembre 2002. Décharge pleine et entière leur a été accordée.

L'assemblée a également pris acte de la démission du commissaire aux comptes et a nommé en son remplacement la société CeDerLux-Services, S.à r.l., avec siège social à 4, rue Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg. Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle suivante statuant sur les comptes au 31 décembre 2002. Décharge pleine et entière a été accordée au commissaire sortant.

En outre, Madame Andrea Dany a été nommée aux fonctions d'administrateurs de la société portant ainsi le nombre des administrateurs à quatre. Son mandat prendra fin avec celui des administrateurs en place à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2002, vol. 575, fol. 52, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77223/693/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

CSC COMPUTER SCIENCES, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 22.979.

Le bilan et l'annexe au 31 mars 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 16 octobre 2002, vol. 575, fol. 54, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2002. Signature.
(77218/534/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

SEFIPAR S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 28.854.

Le bilan et l'annexe au 30 juin 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 16 octobre 2002, vol. 575, fol. 54, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 9 octobre 2002

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 30 juin 2003:

- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Mamer, Président
- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern
- Monsieur Edmond Ries, expert comptable, demeurant à Luxembourg.

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 30 juin 2003:

- AUDIEX S.A., société anonyme, Luxembourg.

Luxembourg, le 18 octobre 2002. Signature.
(77219/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

WIRETEL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 77.269.

L'an deux mille deux, le trois octobre.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny (Belgique);
«le mandataire»

agissant en sa qualité de mandataire spécial du conseil d'administration de la société anonyme WIRETEL INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard Prince Henri, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 77.269, constituée suivant acte reçu le 1^{er} août 2000, publié au Mémorial C, Recueil numéro 27 du 16 janvier 2001;

en vertu d'un pouvoir à lui conféré par décision du conseil d'administration, prise en sa réunion tenue par voie circulaire les 6 et 7 août 2002, ainsi que le 2 septembre 2002;

un extrait du procès-verbal de la dite réunion, après avoir été signé ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte avec lequel il sera formalisé.

Lequel comparant, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que le capital social souscrit de la société anonyme WIRETEL INTERNATIONAL S.A., prédésignée, s'élève actuellement à EUR 31.000,- (trente et un mille Euros), divisé en 31.000 (trente et un mille) actions avec une valeur nominale de EUR 1,- (un Euro) par action, entièrement libérées, dont 18.910 (dix-huit mille neuf cent dix) actions de catégorie A et 12.090 (douze mille quatre-vingt-dix) actions de catégorie B.

II.- Qu'aux termes de l'article cinq des statuts, le capital autorisé de la société a été fixé à EUR 111.000.000,- (cent onze millions d'Euros) et le conseil d'administration a été autorisé à décider la réalisation de cette augmentation de capital, l'article cinq des statuts se trouvant alors modifié de manière à correspondre à l'augmentation de capital intervenue.

III.- Que le conseil d'administration, en sa réunion par voie circulaire prémentionnée, et en conformité des pouvoirs à lui conférés aux termes de l'article cinq des statuts, a réalisé une augmentation de capital autorisée et notamment à concurrence de EUR 56.359.000,- (cinquante-six millions trois cent cinquante-neuf mille Euros), en vue de porter le capital social souscrit de son montant actuel de EUR 31.000,- (trente et un mille Euros), à EUR 56.390.000,- (cinquante-six millions trois cent quatre-vingt-dix mille Euros), par la création et l'émission de 56.359.000 (cinquante-six millions

trois cent cinquante-neuf mille) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1,- (un Euro) chacune, dont 34.324.450 (trente-quatre millions trois cent vingt-quatre mille quatre cent cinquante) actions nouvelles de catégorie A et 22.034.550 (vingt-deux millions trente-quatre mille cinq cent cinquante) actions de catégorie B, à souscrire et à libérer intégralement par renonciation définitive et irrévocable à une créance certaine, liquide et exigible, existant à charge de la société, les actions nouvelles jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes.

IV.- Que le conseil d'administration a accepté la souscription des actions nouvelles par:

1) HILUX S.A., Luxembourg:	34.324.450 actions A
2) VENTUNO INVESTIMENTI N.V., NL-Amsterdam	3.672.425 actions B
3) 21 INVEST HOLDINGS 1 S.A., B-Etterbeek:	3.672.425 actions B
4) INTERBANCA SpA, I-Milano.	7.344.850 actions B
5) 3i GROUP PIC, UK-London	3.672.425 actions B
6) 3i EUROPARTNERS IIIA LP, UK-London	2.654.327 actions B
7) 3i EUROPARTNERS IIIB LP UK-London.	1.018.098 actions B
Total	<u>56.359.000 actions A+B</u>

V.- Que toutes les actions nouvelles ont été souscrites par les souscripteurs prénommés, comme indiqué ci-dessus, et libérées intégralement par renonciation définitive et irrévocable à une créance certaine, liquide et exigible existant à leur profit et à charge de la société WIRETEL INTERNATIONAL S.A., prédésignée, et en annulation de cette même créance à due concurrence.

Cet apport fait l'objet d'un rapport établi par le réviseur d'entreprises indépendant Monsieur Fons Mangen, demeurant à Ettelbruck, conformément aux stipulations de l'article 26-1 de la loi sur les sociétés commerciales et qui conclut de la manière suivante:

Conclusion

«Sur base des diligences effectuées telles que décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur de l'apport de € 56.359.000,- qui correspond au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie.

Ettelbruck, le 30 septembre 2002

Signé: Fons Mangen

Réviseur d'Entreprises.»

Ledit rapport, signé ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être formalisé avec lui.

VI.- Que suite à la réalisation de cette augmentation de capital autorisée, le premier alinéa de l'article cinq des statuts est modifié en conséquence et a la teneur suivante:

«Le capital social de la Société est fixé à EUR 56.390.000,- (cinquante-six millions trois cent quatre-vingt-dix mille Euros), divisé en 56.390.000,- (cinquante-six millions trois cent quatre-vingt-dix) actions avec une valeur nominale de EUR 1,- (un Euro) par action, entièrement libérées, dont 34.343.360 (trente-quatre millions trois cent quarante-trois mille trois cent soixante) actions de catégorie A et 22.046.640 (vingt-deux millions quarante-six mille six cent quarante) actions de catégorie B.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de cinq cent soixante-quinze mille sept cents Euros.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le comparant prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2002, vol. 136S, fol. 66, case 12. – Reçu 563.590,- euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2002.

J. Elvinger.

(77236/211/82) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

WIRETEL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 77.269.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

(77237/211/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

BANYAN, Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 76.957.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 12 août 2002

«... En vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés en date du 3 juillet 2000 et après en avoir délibéré, le conseil d'administration prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1. Le conseil d'administration décide d'augmenter le capital social d'un montant de EUR 200.000,- (deux cent mille euros), pour le porter de EUR 46.000,- (quarante-six mille euros) à EUR 246.000,- (deux cent quarante-six mille euros) par l'émission de 2.000 (deux mille) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent euros) chacune, entièrement souscrites et libérées. Les nouvelles actions ont les mêmes droits et avantages que les anciennes actions.

2. Le conseil d'administration donne par la présente mandat à chacun des administrateurs, agissant individuellement, afin de faire acter l'augmentation de capital décidée ci-dessus dans les formes légales par-devant notaire.

Pour extrait conforme

J. Seil

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2002, vol. 575, fol. 54, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77222/534/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

UPPSPRETTA ICELANDIC CAPITAL VENTURE S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 66.420.

In the year two thousand and two, on the twenty-fourth day of September.

Before us Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

Mr Eggert J. Hilmarsson, bank employee, with professional address in Luxembourg, acting in his capacity as a special proxyholder of the Board of Directors of UPPSPRETTA ICELANDIC CAPITAL VENTURE S.A., a «société anonyme», established and having its registered office at L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider (R.C. Luxembourg, section B number 66.420),

incorporated pursuant to a notarial deed of September 25, 1998, published in the Mémorial C number 882 of December 7, 1998, (hereafter «the Company»).

The Articles of Incorporation of the Company have been amended by several notarial deeds and for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary, on May 27, 2002, published in the Mémorial C number 1203 of August 13, 2002,

by virtue of the authority conferred on him by resolutions of the Board of Directors of the Company, adopted at its meeting held in Armuli, 13, 108 Reykjavik (Iceland), on August 20, 2002;

a certified copy of the minutes of that meeting, signed *ne varietur* by the appearing person and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed with which it shall be formalised.

The said appearing person, acting in his above stated capacity, has requested the undersigned notary to record his declarations and statements as follows:

I.- That the subscribed capital of the Company is presently set at seven hundred forty million eight hundred fifty-six thousand eight hundred ninety-eight Icelandic Krona (740,856,898.- ISK) divided into nine million seven hundred twenty-nine thousand seven hundred seventy-nine (9,729,779) shares without a par value, all fully paid up.

II.- That pursuant to Article five (5) of the Articles of Incorporation of the Company, the authorised capital is set at two billion Icelandic Krona (2,000,000,000.- ISK) divided into twenty million (20,000) shares, without a par value.

III.- That pursuant to the same Article five (5) of the Company's Articles of Incorporation, the Board of Directors has been authorised to increase the capital of the Company and to amend Article five (5) of the Articles of Incorporation then to be amended so as to reflect the increase of capital.

IV.- That the Board of Directors, in its meeting held on August 20, 2002, and in accordance with the Authorities conferred on it pursuant to Article five (5) of the Articles of Incorporation, has increased the subscribed share capital by the amount of five hundred twenty million Icelandic Krona (520,000,000.- ISK) so as to raise the subscribed share capital from its present amount of seven hundred forty million eight hundred fifty-six thousand eight hundred ninety-eight Icelandic Krona (740,856,898.- ISK) to an amount of one billion two hundred sixty million eight hundred fifty-six thousand eight hundred ninety-eight Icelandic Krona (1,260,856,898.- ISK) by the creation and issue of six million eight hundred twenty-nine thousand two hundred thirty-four (6,829,234) new shares, without a par value.

The newly issued shares will benefit, as per today, the same rights and privileges as the already existing shares.

V.- That still pursuant to the powers conferred to the Board of Directors and pursuant to Article five (5) of the Articles of Incorporation, the Board of Directors has limited, or even suppressed to the extent necessary, the preferential right of the existing shareholders to subscribe, and has allowed to the subscription of the total six million eight hundred twenty-nine thousand two hundred thirty-four (6,829,234) new shares, the following companies:

a) EIGNARSTYRING STOFNANAFJARFESTAR, a company governed by the laws of Iceland, having its registered office at Armuli 13, IS-108 Reykjavik (Iceland),

up to one million five hundred seventy-five thousand nine hundred seventy-seven (1,575,977) new shares without a par value;

- b) HLUTABREFASJODURINN AUDLIND, a company governed by the laws of Iceland, having its registered office at Armuli 13, IS-108 Reykjavik (Iceland),
up to hundred ninety-six thousand nine hundred ninety-seven (196,997) new shares without a par value;
- c) SPARISJODURINN I KEFLAVIK, a company governed by the laws of Iceland, having its registered office at Tjarnagata 12-14, IS-230 Keflavik (Iceland),
up to two hundred sixty-two thousand six hundred sixty-three (262,663) new shares without a par value;
- d) KAUPTHING BANK HF., a company governed by the laws of Iceland, having its registered office at Armuli 13, IS-108 Reykjavik (Iceland),
up to one million seven hundred eighty-two thousand seven hundred fifty-nine (1,782,759) new shares without a par value;
- e) SPARISJODUR VESTMANNAEYJA, a company governed by the laws of Iceland, having its registered office at Barustig 15, IS-900 Vestmannaeyjar (Iceland),
up to sixty-five thousand six hundred sixty-six (65,666) new shares without a par value;
- f) KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A., a company governed by the laws of Luxembourg, with registered office in L-1522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider,
up to one million seven hundred sixty-three thousand two hundred (1,763,200) new shares without a par value;
- g) SPARISJODUR REYKJAVIKUR OG NAGRENNIS, a company governed by the laws of Iceland, having its registered office at Armuli 13a, IS-108 Reykjavik (Iceland),
up to three hundred twenty-eight thousand three hundred sixteen (328,316) new shares without a par value;
- h) LIFEYRISJODUR VESTMANNEYJA, a company governed by the laws of Iceland, having its registered office at Skolavegur 2, IS-900 Vestmannaeyjar (Iceland),
up to hundred thirty-one thousand three hundred thirty-two (131,332) new shares without a par value;
- i) LIFEYRSJODURINN FRAMSYN, a company governed by the laws of Iceland, having its registered office at Saetun 1, IS-105 Reykjavik (Iceland),
up to six hundred fifty-six thousand six hundred fifty-eight (656,658) new shares without a par value; and
- j) SMAEY EHF., a company governed by the laws of Iceland, having its registered office at Buhamar 11, IS-900 Vestmannaeyjar (Iceland),
up to sixty-five thousand six hundred sixty-six (65,666) new shares without a par value.

VI.- That these six million eight hundred twenty-nine thousand two hundred thirty-four (6,829,234) new shares have been entirely subscribed by the aforesaid subscribers, and fully paid up by contribution in cash, as was certified to the undersigned notary by presentation of the supporting documents for the relevant subscriptions.

Proof of all such payments has been given to the undersigned notary who expressly acknowledges such payments.

VII.- That as a consequence of the above mentioned increase of the subscribed capital, paragraph 1 of article five (5) of the Articles of Incorporation of the Company is therefore amended and shall read as follows:

Art. 5. Paragraph 1. «The subscribed capital is set at one billion two hundred sixty million eight hundred fifty-six thousand eight hundred ninety-eight Icelandic Krona (1,260,856,898.- ISK) divided into sixteen million five hundred fifty-nine thousand and thirteen (16,559,013) shares without a par value.»

Valuation

For the purpose of registration, the before mentioned capital increase in the amount of five hundred twenty million Icelandic Krona (520,000,000.- ISK) is valued at six million eighty-one thousand hundred and sixty Euro (6,081,160.- EUR).

Expenses

The expenses, incumbent on the Company and charged to it by reason of the present deed, are estimated at approximately sixty-four thousand five hundred fifty euro.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, said appearing person signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French Translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille deux, le vingt-quatre septembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Monsieur Eggert J. Hilmarsson, employé de banque, avec adresse professionnelle à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire spécial du Conseil d'Administration de UPPSPRETTA ICELANDIC CAPITAL VENTURE S.A., une société anonyme, établie et ayant son siège social à L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider (R.C. Luxembourg, section B numéro 66.420), constituée suivant acte notarié du 25 septembre 1998, publié au Mémorial C numéro 882 du 07 décembre 1998, (ci-après: «la Société»). Les statuts de la Société ont été modifiés suivant plusieurs actes notariés et pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 27 mai 2002, publié au Mémorial C numéro 1203 du 13 août 2002,

en vertu d'un pouvoir lui conféré par résolutions du Conseil d'Administration, prises en sa réunion, tenue à Armuli, 13, 108-Reykjavik (Islande), le 20 août 2002;

une copie certifiée conforme du procès-verbal de la dite réunion, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera formalisée.

Lequel comparant, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que le capital social souscrit de la Société s'élève actuellement à sept cent quarante millions huit cent cinquante-six mille huit cent quatre-vingt-dix-huit Couronnes Islandaises (740.856.898,- ISK) divisé en neuf millions sept cent vingt-neuf mille sept cent soixante-dix-neuf actions sans mention de valeur nominale, intégralement libérées.

II.- Qu'en vertu de l'article cinq (5) des statuts de la Société, le capital autorisé est fixé à deux milliards de Couronnes Islandaises (2.000.000.000,- ISK) divisé en vingt mille (20.000) actions, sans mention de valeur nominale.

III.- Qu'en vertu du même article cinq (5) des statuts de la Société, le Conseil d'Administration a été autorisé à décider de la réalisation de cette augmentation de capital et de modifier l'article cinq (5) de manière à refléter l'augmentation de capital.

IV.- Que le Conseil d'Administration, en sa réunion du 20 août 2002, et en conformité des pouvoirs lui conférés en vertu de l'article cinq (5) des statuts de la Société, a réalisé une augmentation du capital social souscrit à concurrence de cinq cent vingt millions de Couronnes Islandaises (520.000.000,- ISK) en vue de porter le capital souscrit de son montant actuel de sept cent quarante millions huit cent cinquante-six mille huit cent quatre-vingt-dix-huit Couronnes Islandaises (740.856.898,- ISK) à un montant d'un milliard deux cent soixante millions huit cent cinquante-six mille huit cent quatre-vingt-dix-huit Couronnes Islandaises (1.260.856.898,- ISK) par la création et l'émission de six millions huit cent vingt-neuf mille deux cent trente-quatre (6.829.234) actions nouvelles, sans désignation de valeur nominale.

Les actions nouvellement émises bénéficieront à partir d'aujourd'hui des mêmes droits et avantages que les actions déjà existantes.

V.- Que toujours en vertu des pouvoirs lui conférés en vertu de l'article cinq (5) des statuts de la Société, le Conseil d'Administration a limité voire supprimé dans la mesure nécessaire le droit préférentiel de souscription des actionnaires existants à la souscription des actions nouvelles et a accepté à la souscription de la totalité des six millions huit cent vingt-neuf mille deux cent trente-quatre (6.829.234) actions nouvelles, les sociétés suivantes

a) EIGNARSTYRING STOFNANAFJARFESTAR, une société régie par les lois d'Islande, avec siège social à Armuli 13, IS-108 Reykjavik (Islande),

à concurrence d'un million cinq cent soixante-quinze mille neuf cent soixante-dix-sept (1.575.977) actions nouvelles, sans désignation de valeur nominale;

b) HLUTABREFASJODURINN AUDLIND, une société régie par les lois d'Islande, avec siège social à Armuli 13, IS-108 Reykjavik (Islande),

à concurrence cent quatre-vingt-seize mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept (196.997) actions nouvelles, sans désignation de valeur nominale;

c) SPARISJODURINN I KEFLAVIK, une société régie par les lois d'Islande, avec siège social à Tjarnagata 12-14, IS-230 Keflavik (Islande), à concurrence de deux cent soixante-deux mille six cent soixante-trois (262'663) actions nouvelles, sans désignation de valeur nominale;

d) KAUPTHING BANK HF., une société régie par les lois d'Islande, avec siège social à Armuli 13, IS-108 Reykjavik (Islande),

à concurrence d'un million sept cent quatre-vingt-deux mille sept cent cinquante-neuf (1.782.759) actions nouvelles, sans désignation de valeur nominale;

e) SPARISJODUR VESTMANNAEYJA, une société régie par les lois d'Islande, avec siège social à Barustig 15, IS-900 Vestmannaeyjar (Islande),

à concurrence de soixante-cinq mille six cent soixante-six (65.666) actions nouvelles, sans désignation de valeur nominale;

f) KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A., une société régie par le droit luxembourgeois, avec siège social à L-1522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider,

à concurrence d'un million sept cent soixante-trois mille deux cents (1.763.200) actions nouvelles, sans désignation de valeur nominale;

g) SPARISJODUR REYKJAVIKUR OG NAGRENNIS, une société régie par les lois d'Islande, avec siège social à Armuli 13a, IS-108 Reykjavik (Islande),

à concurrence de trois cent vingt-huit mille trois cent seize (328.316) actions nouvelles, sans désignation de valeur nominale;

h) LIFEYRSJODUR VESTMANNEYJA, une société régie par les lois d'Islande, avec siège social à Skolavegur 2, IS-900 Vestmannaeyjar (Islande),

à concurrence de cent trente et un mille trois cent trente-deux (131.332) actions nouvelles, sans désignation de valeur nominale;

i) LIFEYRSJODURINN FRAMSYN, une société régie par les lois d'Islande, avec siège social à Saetun 1, IS-105 Reykjavik (Islande),

à concurrence de six cent cinquante-six mille six cent cinquante-huit (656.658) actions nouvelles, sans désignation de valeur nominale; et

j) SMAEY EHF., une société régie par les lois d'Islande, avec siège social à Buhamar 11, IS-900 Vestmannaeyjar (Islande),

à concurrence de soixante-cinq mille six cent soixante-six (65.666) actions nouvelles, sans désignation de valeur nominale.

VI. Que les six millions huit cent vingt-neuf mille deux cent trente-quatre (6.829.234) actions nouvelles ont été souscrites par les souscripteurs susnommés, et libérées intégralement par des versements en numéraire, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant par la présentation des pièces justificatives de souscription.

La preuve de tous ces paiements a été rapportée au notaire instrumentant, qui la reconnaît expressément.

VII.- Que suite à la réalisation de cette augmentation du capital social souscrit, l'alinéa 1^{er} de l'article cinq (5) des statuts de la Société est modifié en conséquence et aura désormais la teneur suivante:

Art. 5.- 1^{er} alinéa.

«Le capital social souscrit est fixé à un milliard deux cent soixante millions huit cent cinquante-six mille huit cent quatre-vingt-dix-huit Couronnes Islandaises (1.260.856.898,- ISK) divisé en seize millions cinq cent cinquante-neuf mille et treize (16.559.013) actions, sans désignation de valeur nominale.»

Evaluation

Pour les besoins de l'enregistrement, l'augmentation de capital social précitée à hauteur de cinq cent vingt millions de Couronnes Islandaises (520.000.000,- ISK) est évaluée à six millions quatre-vingt-un mille cent soixante Euros (6.081.160,- EUR).

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que se soit, incombant à la Société émis à sa charge en raison des présentes, sont évaluées sans nul préjudice à la somme de soixante quatre mille cinq cent cinquante euros.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande de la personne comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction française; à la requête de la même personne comparante et en cas de divergence entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée par le notaire, la personne comparante prémentionnée a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: E. J. Hilmarsson - J.J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 1^{er} octobre 2002, vol. 871, fol. 59, case 4. – Reçu 60.811,60 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 15 octobre 2002.

J.J. Wagner.

(77238/239/203) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

UPPSPRETTA ICELANDIC CAPITAL VENTURE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 66.420.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 15 octobre 2002.

J.J. Wagner.

(77239/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

SUMALA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 49.364.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg, le 14 octobre 2002 a renouvelé le mandat des administrateurs jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivante statuant sur les comptes du 31 décembre 2002. Décharge pleine et entière leur a été accordée.

L'assemblée a également pris acte de la démission du commissaire aux comptes et a nommé en son remplacement la société STARNET S.A., avec siège social à Viale S. Franscini 16, 6904 Lugano, Suisse et ce à partir de l'exercice 2002. Décharge pleine et entière a été accordée au commissaire sortant. En outre, Madame Andrea Dany a été nommée aux fonctions d'administrateur de la société portant ainsi le nombre des administrateurs à quatre. Leurs mandats prendront fin avec celui des administrateurs en place à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2002, vol. 575, fol. 52, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77225/693/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

C.H.O.G. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 78.601.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 15 octobre 2002, vol. 575, fol. 52, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés	- 2.442,63 EUR
Perte de l'exercice 2001	- 16.348,90 EUR
Report à nouveau	<u>- 18.791,53 EUR</u>

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(77233/693/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

CLIFFORD INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 76.085.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 15 octobre 2002, vol. 575, fol. 52, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultats reportés	- 104.466,83 EUR
Perte de l'exercice 2001	- 8.790,83 EUR
Report à nouveau	<u>- 113.257,66 EUR</u>

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(77235/693/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

TRANS PRINT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.
R. C. Luxembourg B 63.444.

L'an deux mille deux, le trois octobre.

Par-devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société TRANS PRINT S.A., avec siège social à L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet, constituée suivant acte reçu par le notaire Paul Bettingen, de résidence à Niederanven, en date du 18 février 1998, publié au Mémorial C, numéro 399 du 3 juin 1998 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le prédit notaire Paul Bettingen en date du 27 mars 1998, publié au Mémorial C, numéro 501 du 7 juillet 1998 et suivant assemblée générale ordinaire des actionnaires (conversion du capital en euros) tenue en date du 8 juin 2001, publiée au Mémorial C, numéro 1235 du 27 décembre 2001.

L'assemblée est présidée par Mademoiselle Regina Rocha Melanda, employée privée, demeurant à Dudelange.

La Présidente désigne comme secrétaire Madame Renée Stein, employée privée, demeurant à Sandweiler.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Sandra Mesenburg, employée privée, demeurant à Canach.

Le bureau ayant ainsi été constitué, la Présidente expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que l'ordre du jour est conçu comme suit:

1) Réduction du capital social à concurrence d'un million cinq cent soixante-dix mille seize euros trente-neuf cents (EUR 1.570.016,39) pour le porter de son montant actuel d'un million six cent un mille seize euros trente-neuf cents (EUR 1.601.016,39) à trente et un mille euros (EUR 31.000), sans réduction du nombre d'actions émises, par remboursement aux actionnaires proportionnellement aux actions détenues par eux.

2) Modification subséquente du premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société.

II.- Que les actionnaires présents ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, laquelle, après avoir été paraphée ne varietur par les actionnaires présents ou représentés et les membres du bureau, restera annexée au présent acte pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

III.- Qu'il résulte de ladite liste de présence que toutes les trente et un mille (31.000) actions de la société sont présentes ou représentées et qu'en conséquence, la présente assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de réduire le capital social à concurrence d'un million cinq cent soixante-dix mille seize euros trente-neuf cents (EUR 1.570.016,39) pour le porter de son montant actuel d'un million six cent un mille seize euros trente-neuf cents (EUR 1.601.016,39) à trente et un mille euros (EUR 31.000), sans réduction du nombre d'actions émises, par remboursement aux actionnaires proportionnellement aux actions détenues par eux.

Le conseil d'administration est autorisé et chargé de réaliser le remboursement aux actionnaires dudit montant d'un million cinq cent soixante-dix mille seize euros trente-neuf cents (EUR 1.570.016,39).

Les dispositions de l'article 69 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales devant être observées lors du remboursement.

Deuxième résolution

Suite à la résolution précédente, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000), représenté par trente et un mille actions (31.000) actions sans désignation de valeur nominale.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Frais

Tous les frais et honoraires du présent acte, évalués approximativement à huit cent cinquante euros (EUR 850), sont à charge de la société.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux membres du bureau, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: R. Rocha Melanda, R. Stein, S. Mesenburg, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 9 octobre 2002, vol. 426, fol. 31, case 1. – Reçu 100 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 17 octobre 2002.

A. Weber.

(77244/236/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

TRANS PRINT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.

R. C. Luxembourg B 63.444.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(77245/236/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

TOMKINS OVERSEAS HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 127.595.550,- USD.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 23-25, rue Notre-Dame.

R. C. Luxembourg B 51.028.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

(77232/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

AN DER SCHEIER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Mersch.

R. C. Luxembourg B 85.196.

Les documents de clôture de l'année 2001, enregistrés à Mersch, le 15 octobre 2002, vol. 129, fol. 4, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 15 octobre 2002.

Pour AN DER SCHEIER, S.à r.l.

FIDUCIAIRE N. AREND & CIE, S.à r.l.

Signature

(77247/568/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

ALAIN AFFLELOU INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 58.334.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(77246/236/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

ACTA PRIV S.A., Société Anonyme.

Siège social: Mersch.
R. C. Luxembourg B 59.923.

—
Les documents de clôture de l'année 2001, enregistrés à Mersch, le 15 octobre 2002, vol. 129, fol. 3, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 18 octobre 2002.

Pour ACTA PRIV S.A.

FIDUCIAIRE N. AREND & CIE, S.à r.l.

Signature

(77248/568/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

COFIDIAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7535 Mersch.
R. C. Luxembourg B 42.165.

—
Les documents de clôture de l'année 2001, enregistrés à Mersch, le 15 octobre 2002, vol. 129, fol. 4, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 15 octobre 2002.

Pour COFIDIAR, S.à r.l.

FIDUCIAIRE N. AREND & CIE, S.à r.l.

Signature

(77249/568/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

ASTON OFFICE PARC S.A., Société Anonyme.

Siège social: Mersch.
R. C. Luxembourg B 80.288.

—
Les documents de clôture de l'année 2001, enregistrés à Mersch, le 15 octobre 2002, vol. 129, fol. 3, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 15 octobre 2002.

Pour ASTON OFFICE PARC S.A.

FIDUCIAIRE N. AREND & CIE, S.à r.l.

Signature

(77250/568/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

ASTON OFFICE PLATFORM S.A., Société Anonyme.

Siège social: Mersch.
R. C. Luxembourg B 80.289.

—
Les documents de clôture de l'année 2001, enregistrés à Mersch, le 15 octobre 2002, vol. 129, fol. 3, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 15 octobre 2002.

Pour ASTON OFFICE PLATFORM S.A.

FIDUCIAIRE N. AREND & CIE, S.à r.l.

Signature

(77251/568/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

ARSDORF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Mersch.
R. C. Luxembourg B 85.250.

Les documents de clôture de l'année 2001, enregistrés à Mersch, le 15 octobre 2002, vol. 129, fol. 3, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 15 octobre 2002.

Pour ARSDORF, S.à r.l.

FIDUCIAIRE N. AREND & CIE, S.à r.l.

Signature

(77252/568/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

FINAG ESTATE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Mersch.
R. C. Luxembourg B 80.588.

Les documents de clôture de l'année 2001, enregistrés à Mersch, le 15 octobre 2002, vol. 129, fol. 3, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 15 octobre 2002.

Pour FINAG ESTATE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE N. AREND & CIE, S.à r.l.

Signature

(77253/568/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

ESPACIO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Mersch.
R. C. Luxembourg B 85.312.

Les documents de clôture de l'année 2001, enregistrés à Mersch, le 15 octobre 2002, vol. 129, fol. 3, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 15 octobre 2002.

Pour ESPACIO S.A.

FIDUCIAIRE N. AREND & CIE, S.à r.l.

Signature

(77254/568/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

LE PEIGNE EN OR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4037 Esch-sur-Alzette, 25, rue Bolivar.
R. C. Luxembourg B 30.407.

Le bilan enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2002, vol. 325, fol. 19, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2002.

Signature.

(77259/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

HOFRA-LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6687 Mertert.
R. C. Luxembourg B 53.333.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2002, vol. 169, fol. 77, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2002.

(77260/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

C.D.P. S.A., Société Anonyme.

Siège social: Mersch.

R. C. Luxembourg B 85.253.

—
Les documents de clôture de l'année 2001, enregistrés à Mersch, le 15 octobre 2002, vol. 129, fol. 3, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 15 octobre 2002.

Pour C.D.P. S.A.

FIDUCIAIRE N. AREND & CIE, S.à r.l.

Signature

(77255/568/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

DISTRIMARCH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8041 Bertrange.

R. C. Luxembourg B 57.981.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2002, vol. 169, fol. 78, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2002.

(77265/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

DISTRIMARCH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8041 Bertrange.

R. C. Luxembourg B 57.981.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2002, vol. 169, fol. 78, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2002.

(77266/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

DISTRIMARCH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8041 Bertrange.

R. C. Luxembourg B 57.981.

—
Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2002, vol. 168, fol. 78, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2002.

(77267/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

ARTIST INNOVATIVE MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 84.206.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 16 septembre 2002 que:

CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée ayant son siège social au 50, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, a été nommée commissaire aux comptes, en remplacement de FIDEI REVISION, Société à responsabilité limitée démissionnaire.

Luxembourg, le 9 octobre 2002.

Pour publication

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2002, vol. 575, fol. 44, case 7.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77310/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

CLARIDGE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-7535 Mersch.
R. C. Luxembourg B 38.115.

Les documents de clôture de l'année 2001, enregistrés à Mersch, le 15 octobre 2002, vol. 129, fol. 3, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 15 octobre 2002.

Pour CLARIDGE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE N. AREND & CIE, S.à r.l.

Signature

(77256/568/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

COMPAS, S.à r.l., COMPUTER, ARCHITECTURE AND SERVICES, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1730 Luxembourg, 57, rue de l'Hippodrome.
R. C. Luxembourg B 27.002.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2002, vol. 575, fol. 51, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2002.

Pour le gérant

FIDUCIAIRE KIEFFER ET CIE S.A.

Signature

(77257/600/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

QUICK POINT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7535 Mersch, 33, rue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 18.407.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2002, vol. 575, fol. 51, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2002.

Pour le gérant

FIDUCIAIRE KIEFFER ET CIE S.A.

Signature

(77258/600/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

LUX-PARACHINI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5368 Schuttrange.
R. C. Luxembourg B 29.660.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2002, vol. 169, fol. 77, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2002.

(77261/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

EUROPEAN BUSINESS CONSULTANT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7216 Bereldange.
R. C. Luxembourg B 32.173.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2002, vol. 169, fol. 77, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2002.

(77262/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

BUERGLENSTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6161 Bourglinster.

R. C. Luxembourg B 45.547.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2002, vol. 169, fol. 77, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2002.

(77263/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

ESPACE RETOUCHE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2240 Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 65.705.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2002, vol. 169, fol. 78, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2002.

(77268/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

DUOTRANS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5366 Munsbach.

R. C. Luxembourg B 48.371.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2002, vol. 169, fol. 78, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2002.

(77269/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

INTERNATIONAL VEHICLES TRADING, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2611 Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 80.235.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2002, vol. 169, fol. 78, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2002.

(77270/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

DANLUX CONSTRUCTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5366 Munsbach.

R. C. Luxembourg B 43.132.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2002, vol. 169, fol. 78, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2002.

(77271/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

IMMOTRANS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4394 Pontpierre.

R. C. Luxembourg B 31.501.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2002, vol. 169, fol. 78, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2002.

(77272/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

DE FIDDERER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8376 Kahler, 21, rue Principale.

R. C. Luxembourg B 73.011.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2002, vol. 169, fol. 78, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2002.

(77273/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

RHEIN TRANS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6630 Wasserbillig.

R. C. Luxembourg B 61.353.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2002, vol. 169, fol. 78, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2002.

(77274/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

TAKI-TALA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 23.249.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2002, vol. 169, fol. 79, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2002.

(77275/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

LUX-BAGAGES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 63.253.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2002, vol. 169, fol. 79, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2002.

(77276/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

CM VENTURES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 75.666.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2002, vol. 575, fol. 65, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

D. C. Oppelaar.

(77311/724/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

CM VENTURES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 75.666.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2002, vol. 575, fol. 65, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

D. C. Oppelaar.

(77280/724/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

MAROQUINERIE DU PASSAGE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8062 Bertrange.

R. C. Luxembourg B 55.003.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2002, vol. 169, fol. 78, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2002.

(77277/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

EXPERTSOFT SYSTEMS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5366 Munsbach.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2002, vol. 169, fol. 78, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2002.

(77278/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

TRAGEC, S.à r.l., TRAVAUX DE GENIE CIVIL, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7535 Mersch, 6, rue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 13.144.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Mersch, le 15 octobre 2002, vol. 129, fol. 3, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TRAGEC, S.à r.l.

Signature

(77282/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

COSMOPOLITAN TRANSACTIONS, Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 75.467.

Le siège de la société, établi à L-1750 Luxembourg, 40, avenue Victor Hugo, est dénoncé avec effet immédiat.

Pour extrait conforme, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2002.

M. Watgen.

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2002, vol. 574, fol. 66, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77283/999/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

ATS HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 52.076.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2002, vol. 575, fol. 36, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2002.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(77358/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2002.

ATS HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 52.076.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2002, vol. 575, fol. 36, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2002.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(77359/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2002.

ATS HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 52.076.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2002, vol. 575, fol. 36, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2002.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(77361/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2002.

ATS HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 52.076.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2002, vol. 575, fol. 36, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2002.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(77366/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2002.

ATS HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 52.076.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2002, vol. 575, fol. 36, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2002.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(77369/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2002.

ATS HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 52.076.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2002, vol. 575, fol. 36, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2002.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(77370/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2002.

G.M.L. FIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 44.715.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31 décembre 2001, actée sous le n° 1123/2001 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2002.

(77284/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

OVERLY EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne.
R. C. Luxembourg B 57.874.

DISSOLUTION

L'an deux mille deux, le neuf octobre.

Par-devant Maître Joseph Gloden, notaire de résidence à Grevenmacher (Luxembourg).

A comparu:

Monsieur Timothy T. Reese, commerçant, demeurant à 1, Chestnut Hill Drive, Greensburg, PA 15601, représenté par Monsieur Fred Alessi, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à PA-Greensburg, le 19 septembre 2002.

Lequel comparant a exposé au notaire ce qui suit:

La société à responsabilité limitée OVERLY EUROPE, S.à r.l., R. C. Luxembourg B 57.874, ayant son siège social à L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne, a été constituée suivant acte reçu par Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 21 janvier 1997, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C numéro 223 du 6 mai 1997.

Le capital social est fixé à douze mille trois cent quatre-vingt-quinze euros (€ 12.394,68) divisé en 100 (cent) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-trois euros quatre-vingt-quinze cents (€ 123,95).

Le capital social avait été souscrit comme suit:

- Monsieur David Reese, commerçant, ayant demeuré à 574 West Otterman Street, Greensburg, PA-15601.....	50 parts sociales
- Monsieur Timothy T. Reese, commerçant, demeurant à 1, Chestnut Hill Drive, Greensburg, PA 15601	50 parts sociales

Monsieur David Reese est décédé le 12 septembre 1999; ses parts sociales sont échues à son épouse Madame Elisabeth C. Reese.

Suivant cession datée du 19 septembre 2002 Madame Elisabeth C. Reese a transféré les cinquante (50) parts sociales à Monsieur Timothy T. Reese.

Suite à ce transfert Monsieur Timothy T. Reese est le seul associé de la prédite société.

A la suite de ces constatations, Monsieur Timothy T. Reese, représenté comme il est dit, comme seul associé de la société agissant au lieu d'une assemblée générale, déclare prendre les résolutions suivantes:

Première résolution

Monsieur Timothy T. Reese décide la dissolution de la société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Deuxième résolution

Monsieur Timothy T. Reese décide de nommer Monsieur John Weber, Fondé de Pouvoir, demeurant professionnellement à Luxembourg, comme liquidateur de la société.

Troisième résolution

Monsieur Timothy T. Reese décide que le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 et suivants de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Le liquidateur est dispensé de dresser un inventaire et peut se référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de son pouvoir qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Le liquidateur est rémunéré.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour la séance est levée à neuf heures (9.00).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée en langue du pays aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: F. Alessi, J. Gloden.

Enregistré à Grevenmacher, le 10 octobre 2002, vol. 518, fol. 59, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Grevenmacher, le 18 octobre 2002.

J. Gloden.

(77281/213/56) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

RED TOWER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 38.262.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31 décembre 2001, actée sous le n° 1122/2001 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2002.

(77285/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

TORCELLO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 42.920.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 11 septembre 2002, actée sous le n°672 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2002.

(77286/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

LUXDYNAMIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 45.333.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 26 février 2002, actée sous le n° 125/2002 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2002.

(77287/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

VISUALSOUND S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1853 Luxembourg, 24, rue Léon Kauffman.

STATUTS

L'an deux mille deux, le vingt-sept août.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

Ont comparu:

1. FIDUCIAIRE RENE MORIS, LES AMANDIERS S.A., ayant son siège social à L-1853 Luxembourg-Cents, 24, rue Léon Kauffman,

ici représentée par son administrateur-délégué, Monsieur René Moris, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

2. Monsieur René Moris, prénommé, agissant en nom personnel.

Lesquels comparants, ès-qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre 1^{er}. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de VISUALSOUND S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre lieu de la commune par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le

siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura d'effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet les prestations de services, l'assistance administrative et la mise en relation de clientèle Soparfi.

La société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

La société a en outre pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Titre II. Capital - Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à trente et un mille Euros (31.000,- EUR) représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de trois cent dix Euros (310,- EUR) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Le capital souscrit pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

Titre III. Administration

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six années, par l'assemblée générale des actionnaires, et toujours révocables par elle. Le nombre des administrateurs et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

Art. 7. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Art. 8. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale. Il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

Art. 9. La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, ou par la signature d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.

Art. 10. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, associés ou non.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 11. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

Titre IV. Surveillance

Art. 12. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six années.

Titre V. Assemblée générale

Art. 13. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans les convocations, le dernier vendredi du mois de juin à 11.30 heures et pour la première fois en 2003.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Titre VI. Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 14. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Exceptionnellement, le premier exercice social comprendra tout le temps à courir de la constitution de la société jusqu'au 31 décembre 2002.

Art. 15. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII. Dissolution - Liquidation

Art. 16. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII. Dispositions générales

Art. 17. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

Souscription

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire le capital comme suit:

1. FIDUCIAIRE RENE MORIS, LES AMANDIERS S.A., préqualifiée, quatre-vingt-dix-neuf actions	99
2. Monsieur René Moris, prénommé, une action	1
Total: cent actions	100

Toutes les actions ont été intégralement libérées, de sorte que la somme de trente et un mille Euros (31.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 nouveau de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Evaluation des Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, à environ mille deux cent cinquante Euros (1.250,- EUR).

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
2. Sont nommés administrateurs:
 - a) PARTS INVEST S.A., ayant son siège social, à L-1853 Luxembourg, 24, rue Léon Kauffman,
 - b) FIDUCIAIRE RENE MORIS, LES AMANDIERS S.A., préqualifiée,
 - c) KIRCHBERG BÜRO S.A., ayant son siège social à L-1853 Luxembourg, 24, rue Léon Kauffman.
3. Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes: ELIOLUX S.A., ayant son siège social à L-1853 Luxembourg, 24, rue Léon Kauffman.
4. Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de l'année 2008.
5. Le siège social de la société est fixé à L-1853 Luxembourg, 24, rue Léon Kauffman.
- 6.- Le conseil d'administration est autorisé à déléguer ses pouvoirs de gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion à un ou plusieurs de ses membres.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Moris, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 3 septembre 2002, vol. 14CS, fol. 35, case 2. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 25 septembre 2002.

G. Lecuit.

(77367/220/134) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2002.

**COMPAGNIE FINANCIERE D'INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 42.119.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 15 mai 2002, actée sous le n° 353 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2002.

(77288/208/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

VALIANT FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 20.414.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 15 février 2002, actée sous le n° 102/2002 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2002.

(77289/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

SIMEX SPORT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 31.029.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 10 septembre 2002, actée sous le n° 656 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2002.

(77290/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

SIF HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 33.903.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 20 mars 2002, actée sous le n° 188 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2002.

(77291/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

GUINEU IMMOBLES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 49.218.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 1^{er} octobre 2002

Le conseil d'administration a décidé de transférer le siège social de la société au 18, rue de l'Eau à L-1449 Luxembourg avec effet au 1^{er} octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 octobre 2002.

GUINEU IMMOBLES S.A., Société Anonyme

S. Pasti

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2002, vol. 575, fol. 15, case 5.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77313/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2002.

PARTEX INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 65.589.

—
Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 28 juin 2002, actée sous le n° 488 par-devant Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg, en remplacement de son confrère empêché, Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville, lequel dernier est resté dépositaire de la minute, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2002.

(77292/208/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

SIBAD INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 46.798.

—
Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 7 août 2002, actée sous le n° 593 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2002.

(77293/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

SOCIETE DE PARTICIPATION FINANCIERE DALMINE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 40.582.

—
Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 mai 2002, actée sous le n° 403/2002 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2002.

(77294/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

TOYFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 36.174.

—
Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 27 août 2002, actée sous le n° 640 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2002.

(77296/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

WILLY S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 37.659.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire
tenue le 14 août 2002 à Luxembourg*

L'assemblée renouvelle pour une période de 6 ans le mandat des administrateurs et du commissaire sortants; leur mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en 2008.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2002, vol. 575, fol. 50, case 11.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77336/531/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2002.

HOLDFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 57.340.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 avril 2002, actée sous le n° 306/2002 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2002.

(77297/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

SANBIAGIO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 51.909.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 12 février 2002, actée sous le n° 87/2002 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2002.

(77298/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

EXCELL LIFE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 39, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 74.132.

Statuts coordonnés suite à un constat d'augmentation du capital acté sous le numéro 354/2002 en date du 15 mai 2002 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(77299/208/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

TEMARLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 46.588.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2002, vol. 575, fol. 55, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2002.

(77309/800/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

TEMARLUX S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.
H. R. Luxemburg B 46.588.

*Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Hauptversammlung der Aktionäre
abgehalten in Luxemburg, 30. September 2002*

Aus dem Protokoll geht hervor, daß den Verwaltungsratsmitgliedern sowie dem Kommissar für die Ausübung ihrer Mandate während der Geschäftsjahre zum 31. Dezember 2000 sowie zum 31. Dezember 2001 volle Entlastung erteilt wurde.

Die Mandate von Frau Françoise De Schampheleer, Herrn Frédéric Lagae, und MEADOWLARK INC als Verwaltungsräte, sowie das Mandat von Herrn Alex Benoy als Kommissar, wurden für sechs weitere Jahre erneuert, bis zur Hauptversammlung welche über das Geschäftsjahr zum 31. Dezember 2007 beschließt.

Luxemburg, den 30. September 2002.

Für die Gesellschaft

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2002, vol. 575, fol. 55, case 6.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77307/800/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

GRANATA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.
R. C. Luxembourg B 42.650.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2002, vol. 575, fol. 55, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2002.

(77308/800/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

GRANATA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.
R. C. Luxembourg B 42.650.

*Extrait du procès-verbal d'une assemblée générale ordinaire tenue
le 12 août 2002 à 14.00 heures à Monaco*

L'assemblée générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2001 comprenant le bilan, le compte de pertes et profits et l'annexe tels que présentés et se soldant par une perte de EUR 12,299.

L'assemblée générale décide de reporter cette perte, ajoutée à la perte des années antérieures soit une perte totale de EUR 315,191 au 1^{er} janvier 2002.

L'assemblée générale donne par votes spéciaux, décharge aux administrateurs de leur mandat pour l'exercice écoulé et décharge au commissaire aux comptes pour l'exécution de sa mission au cours de ce même exercice.

Monaco, le 12 août 2002.

Pour extrait sincère et conforme

Le domiciliataire

T. Van Vuuren

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2002, vol. 575, fol. 55, case 6.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77306/800/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

HOLCIM PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 35, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 32.681.

Statuts coordonnés suite à une assemblée générale extraordinaire en date du 16 mai 2002, actée sous le n°356/2002 pardevant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2002.

(77300/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

**S.E.I.P.P. S.A., SOCIETE D'ETUDES ET D'INDUSTRIALISATION DE PROCEDES ET PROTOTYPES,
Société Anonyme.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 47.105.

L'an deux mille deux, le premier octobre.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SOCIETE D'ETUDES ET D'INDUSTRIALISATION DE PROCEDES ET PROTOTYPES, en abrégé S.E.I.P.P. S.A., ayant son siège social à L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue,

constituée suivant acte reçu par Maître Norbert Muller, alors notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 18 mars 1994, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 265 du 7 juillet 1994,

modifiée suivant acte reçu par Maître Norbert Muller, alors notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 22 décembre 1995 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 126 du 13 mars 1996,

modifiée suivant acte reçu par Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 10 janvier 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 737 du 15 mai 2002,

inscrite au registre de commerce et des sociétés près le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg section B sous le numéro 47.105.

L'assemblée est ouverte à 14.30 heures sous la présidence de Monsieur Carlo Wetzel, expert-comptable, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Régis Galiotto, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg-Eich,

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Yvon Hell, expert-comptable, demeurant à Luxembourg, Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

- 1.- Annulation de la décision du 10 janvier 2002 quant à la dissolution de la société;
- 2.- Démission de M. Carlo Wetzel de sa fonction de liquidateur,
- 3.- Nomination de BACKOVER LIMITED, MILESTONE, S.à r.l., WORLD FIDUCIARY LLC en tant que nouveaux administrateurs;
- 4.- Nomination de la société FIDUCIAIRE FORIG S.C., aux fonctions de commissaire aux comptes;
- 5.- Divers.

II. Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions des actionnaires, sont renseignés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires ou par leurs mandataires et par les membres du bureau de l'assemblée, restera annexée aux présentes.

Les procurations des actionnaires représentés, paraphées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte.

III. Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées à l'assemblée, laquelle en conséquence est constituée régulièrement et peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée Générale constatant que les mesures d'exécution quant à la dissolution et mise en liquidation de la société SOCIETE D'ETUDES ET D'INDUSTRIALISATION DE PROCÉDES ET PROTOTYPES, en abrégé S.E.I.P.P. S.A., n'ont pas encore commencé, décide d'annuler toutes décisions y relatives et notamment prises à l'assemblée du 10 janvier 2002, publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 37 du 15 mai 2002.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale accepte la démission de Monsieur Carlo Wetzel de ses fonctions de liquidateur et lui confère pleine et entière décharge.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale décide de nommer aux fonctions d'administrateurs pour une période de six ans:

- La société BACKOVER LIMITED, avec siège social à Londres EC1V 9EE, Finsgate, 5/7 Cranwood Street,
- La société MILESTONE, S.à r.l., avec siège social à L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue,
- La société WORLD FIDUCIARY LLC, avec siège social à Washington, D.C. 20004, 400 7th Street NW, Suite 101,

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale décide de nommer la société FIDUCIAIRE FORIG S.C., avec siège social à L-1219 Luxembourg, 11, rue Beaumont, aux fonctions de commissaire aux comptes, pour une période de six ans.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15.00 heures.

Evaluation des frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en vertu des présentes à environ 750,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Eich, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms usuels, état et demeures, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Wetzel - R. Galiotto - Y. Hell - P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2002, vol. 136S, fol. 58, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 16 octobre 2002.

P. Decker.

(77314/206/70) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2002.

CFL EVASION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 9, place de la Gare.
R. C. Luxembourg B 63.548.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2002, vol. 575, fol. 40, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2002.

(77315/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2002.

TELEMARKET S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 72.992.

Statuts coordonnés suite à une assemblée générale extraordinaire en date du 3 mai 2002, actée sous le n°312/2002 pardevant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2002.

(77301/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER LUXEMBOURGEOIS.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 9, place de la Gare.

R. C. Luxembourg B 59.025.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2002, vol. 575, fol. 40, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2002.

(77316/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2002.

SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER LUXEMBOURGEOIS.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 9, place de la Gare.

R. C. Luxembourg B 59.025.

Procès-verbal de l'assemblée générale des coparticipants qui s'est tenue au siège social, à Luxembourg, le 17 juin 2002.

L'assemblée générale est ouverte à 10.00 heures sous la présidence de Monsieur Jeannot Waringo, président du conseil d'administration, demeurant à Mensdorf.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Maître Carine Feipel, avocat, demeurant à Luxembourg et l'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Pierre Forton, directeur général de l'Administration du Transport terrestre au Ministère des Communications et de l'Infrastructure, demeurant à Bruxelles, tous présents et acceptant leur nomination.

Monsieur le Président expose et l'assemblée générale constate que:

(1) Les coparticipants présents ou représentés et le nombre de parts qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence qui restera annexée au présent procès-verbal après avoir été signée par les coparticipants présents respectivement par leurs mandataires.

(2) Il résulte de ladite liste de présence que sur les 28.000 parts représentant l'intégralité du capital social, soit 28.000 parts représentant 100 pour cent du capital sont présentes ou représentées.

(3) Toutes les parts sont présentes et représentées à l'assemblée générale et tous les coparticipants affirment avoir été informés de l'ordre du jour de sorte qu'il peut être fait abstraction des avis et publication préalables conformément à l'article 21 des Statuts.

(4) La présente assemblée générale est dès lors régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Rapports de gestion du Conseil d'Administration sur l'évolution des affaires en 2001 et la situation de la société.
2. Rapports du réviseur d'entreprises sur les comptes annuels de l'année 2001.
3. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001 et affectation du résultat.
4. Décharge à donner aux administrateurs.
5. Nominations statutaires et fixation des rémunérations.
6. Désignation du réviseur d'entreprises.
7. Divers.

Ensuite et après avoir délibéré, l'Assemblée prend, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

Après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et le rapport du réviseur d'entreprises, l'Assemblée approuve les bilan et compte de profits et pertes au 31 décembre 2001.

Deuxième résolution

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée décide d'affecter le bénéfice distribuable de EUR 6.132.194,26 à l'apurement partiel de la perte reportée.

Troisième résolution

L'Assemblée donne décharge aux administrateurs pour l'exercice de leur mandat jusqu'au 31 décembre 2001.

Quatrième résolution

Les mandats des administrateurs prenant fin à l'issue de la présente assemblée générale, l'Assemblée décide de nommer administrateurs les personnes suivantes:

1. M. Paul Ensch, Directeur de la Chambre des Métiers, Luxembourg,
2. M. Pierre Forton, Directeur général de l'Administration du Transport terrestre au Ministère des Communications et de l'Infrastructure, Bruxelles,
3. M. Thierry Glaesener, Vice-président de la Chambre de Commerce, Luxembourg,
4. M. Marc Glodt, Commissaire du Gouvernement aux Affaires maritimes, Luxembourg,
5. Mme Eva Kremer, Attachée de Gouvernement 1^{er} en rang, Luxembourg,
6. M. Jeannot Poecker, Inspecteur principal, Luxembourg,
7. Mme Maryse Scholtes, Conseiller de Gouvernement 1^{ière} classe, Luxembourg,
8. M. Bernard Seligmann, Inspecteur général de l'Equipement, Paris,
9. M. Jeannot Waringo, Directeur de l'Inspection Général des Finances, Luxembourg,
10. M. Jean Zahlen, Premier Conseiller de Gouvernement, Luxembourg.

Cinquième résolution

L'Assemblée prend acte que les personnes suivantes ont été désignées comme administrateurs représentant le personnel conformément à l'article 9 des Statuts et au chapitre II de la loi modifiée du 6 mai 1974:

1. M. Nico Wennmacher, Président de la FNCTTFEL, Luxembourg,
2. M. Guy Greivelding, Secrétaire général de la FNCTTFEL, Luxembourg,
3. M. Roland Schreiner, Vice-Président de la FNCTTFEL et Président de la délégation centrale du personnel de la SNCFL, Luxembourg,
4. M. Alex Breisch, Président du SYPROLUX, Luxembourg,
5. M. Georges Bach, Secrétaire général du SYPPOLUX, Luxembourg.

Sixième résolution

Les mandats des administrateurs prendront fin à l'issue de l'assemblée générale des coparticipants statuant sur les comptes de l'exercice se terminant le 31 décembre 2007.

Septième résolution

La rémunération des administrateurs comprend une part fixe forfaitaire de EUR 3.000,- par exercice social payable par douzièmes à la fin de chaque mois, ainsi qu'une part variable d'un montant maximum de EUR 2.000,- par exercice social. Celle-ci sera fixée en fonction du nombre de présences aux réunions du conseil d'administration. Les prédicts montants sont payés nets de l'impôt sur les tantièmes.

Le Président du Conseil d'Administration touche en dehors de la rémunération susindiquée, une indemnité de représentation de 150 points indiciaires à l'instar de celle allouée aux fonctionnaires du grade S 3 des fonctions spéciales à indice fixe du tableau de rémunérations des fonctionnaires de l'Etat.

Huitième résolution

L'Assemblée désigne comme réviseur d'entreprises la société DELOITTE & TOUCHE S.A.

Le mandat du réviseur d'entreprises prendra fin à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes annuels de l'exercice social 2002.

L'ordre du jour étant ainsi épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 10.20 heures.

Fait à Luxembourg, le 2 août 2002.

Signature / Signature

Président / Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2002, vol. 575, fol. 40, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77317/000/85) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2002.

TRIADE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 22.966.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire tenue le 19 juin 2002 à Luxembourg

L'Assemblée renouvelle pour une période de 6 ans le mandat des administrateurs et du commissaire sortants. Leur mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en 2008.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2002, vol. 575, fol. 50, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77338/531/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2002.

MILLENIUM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 14, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 70.250.

Statuts coordonnés suite à une assemblée générale extraordinaire en date du 16 avril 2002, actée sous le n°260 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2002.

(77302/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

MANNELI ELECTRONICS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 50, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 46.883.

Statuts coordonnés suite à une assemblée générale extraordinaire en date du 7 mars 2002, actée sous le n°153/2002 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2002.

(77303/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

BALU HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 62.450.

Statuts coordonnés suite à une assemblée générale extraordinaire en date du 8 mai 2002, actée sous le n°328/2002 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2002.

(77304/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

JEWELS MANUFACTURING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 61.384.

Statuts coordonnés suite à une assemblée générale extraordinaire en date du 28 juin 2002, actée sous le n°491 par-devant Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg, en remplacement de son confrère empêché, Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville, lequel dernier est resté dépositaire de la minute, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2002.

(77305/208/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2002.

ARDEXCO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 36.018.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire tenue le 5 septembre 2002 à Luxembourg

L'Assemblée renouvelle pour une période de 6 ans le mandat des Administrateurs et du Commissaire sortants; leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en 2008.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2002, vol. 575, fol. 50, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77339/531/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2002.

BIJOUTERIE MILLENNIUM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4011 Esch-sur-Alzette, 129, rue de l'Alzette.
R. C. Luxembourg B 78.821.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 17 octobre 2002, vol. 325, fol. 49, case 9-1 / 9-2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 18 octobre 2002.

BIJOUTERIE MILLENNIUM

Signature

(77312/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2002.

CFL IMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 9, place de la Gare.
R. C. Luxembourg B 61.302.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2002, vol. 575, fol. 40, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2002.

(77318/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2002.

EUROLUXCARGO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 9, place de la Gare.
R. C. Luxembourg B 60.314.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2002, vol. 575, fol. 40, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2002.

(77319/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2002.

ACTS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 9, place de la Gare.
R. C. Luxembourg B 42.021.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2002, vol. 575, fol. 40, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2002.

(77320/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2002.

ANCO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 72.119.

—
Extrait des résolutions adoptées lors de la réunion du conseil d'administration du 2 septembre 2002

En conformité avec l'article des statuts, le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social à l'intérieur de la Ville de Luxembourg de son adresse actuelle: 18, rue de l'Eau à L-1449 Luxembourg au 63-65, rue de Merl à L-2146 Luxembourg avec effet au 14 octobre 2002.

Pour réquisition et publication

Extrait sincère et conforme

ANCO HOLDING S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2002, vol. 575, fol. 70, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77388/780/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2002.

IMMO TRADING CONCEPT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 66.005.

L'an deux mille deux, le quinze octobre.

S'est réunie l'Assemblée Générale Ordinaire réunie extraordinairement des actionnaires de la société anonyme IMMO TRADING CONCEPT S.A. ayant son siège à Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce sous le numéro B 66.005.

L'assemblée est ouverte et présidée par Monsieur Gilles Malhomme, employé privé, demeurant à L-2538 Luxembourg, 3 rue Nicolas Simmer.

Il est appelé aux fonctions de secrétaire Monsieur Jonathan Beggiano, employé privé, demeurant à L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.

Il est appelé aux fonctions de scrutateur Madame Charlotte Fouquet, employée privée, demeurant à L-2538 Luxembourg, 3 rue Nicolas Simmer.

Le bureau constate:

1.- que tous les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions détenues par eux figurent sur une liste de présence signée par le président, le secrétaire et le scrutateur, les actionnaires présents ou représentés.

La liste de présence restera annexée au présent procès-verbal.

2.- Qu'il appert de la prédite liste de présence que toutes les actions sont représentées à l'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement, qui peut décider valablement sans convocation préalable sur les points figurant à l'ordre du jour, tous les actionnaires ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après examen de l'ordre du jour suivant

Ordre du jour:

1. - Révocation d'un administrateur-délégué et nomination d'un nouvel administrateur-délégué.

Première résolution

L'assemblée générale, à l'unanimité des voix, décide de révoquer:

- La société de droit de l'Etat de Belize dénommée MANLEY HOLDING INC. de sa fonction d'administrateur-délégué de la prédite société à compter de ce jour.

L'assemblée générale, à l'unanimité des voix, décide de nommer à compter de ce jour comme nouvel administrateur-délégué:

- Madame Charlotte Fouquet, prédite.

Son mandat expirera à l'assemblée générale statutaire en 2008.

Plus rien étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

Liste de présence à l'Assemblée générale du 15 octobre 2002 de la société IMMO TRADING CONCEPT S.A.

<i>Nombre d'actions</i>	<i>Actionnaire</i>	<i>Représenté par</i>	<i>Signature</i>
900	E-VENTURES CORPORATION	Gilles Malhomme	Signature
100	Charlotte Fouquet		Signature
			Signature / Signature / Signature

Le Président / Le secrétaire / Le scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2002, vol. 575, fol. 69, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(77324/505/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2002.